



17ème Session du Conseil des droits de l'homme

**EPU: Myanmar
Mercredi, 8 Juin 2011**

Intervenant : Biro Diawara

Monsieur le Président,

La RADDHO tient à saluer le début du dialogue et d'ouverture du Myanmar avec la communauté internationale après de nombreuses années de fermeture et d'isolement.

L'acceptation de la majorité des recommandations par la délégation du Myanmar doit se traduire sur le terrain par des faits tangibles: mise en place d'une politique de bonne gouvernance, la création de plus d'espace de libertés dont le peuple à longtemps été privée, la transformation de la société en vue de l'édification d'un Etat de droit.

Nous nous félicitons de la libération **d'Aung San Suu Kyi** l'année dernière après les élections moins transparentes et estimons que les autorités de Myanmar engageront un véritable dialogue national permettant la libération de tous les prisonniers politiques et de consciences dans un bref délai.

La création d'une commission nationale des droits de l'homme doit contribuer à la formation et à l'éducation aux droits humains de l'ensemble des citoyens du pays, et plus particulièrement des forces armées, des agents de police et des services de renseignements pour mettre fin aux pratiques courantes en matière de condition de détention en ce qui concerne : les traitements cruels inhumains ou dégradants, les tortures, les passages à tabac la privation de sommeil de nourriture et d'eau, la falanga ou quasi-suffocation ainsi que des tortures psychologiques et les travaux forcés.

En conclusion, nous exhortons les autorités du Myanmar à reformer les dispositions de la Constitution qui restreignent les libertés de religions, à lutter contre l'impunité ainsi que la poursuite de la coopération avec les organes de traités et les détenteurs de mandats au titre des procédures spéciales.

Je vous remercie

